

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Band: 3 (1957)
Heft: 9

Rubrik: Aux quatre coins du pays romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUX QUATRE COINS DU PAYS ROMAND

GENEVE.

Dans la grande ville du Bout-du-lac, août a coulé sans heurts et, il faut bien le dire, sans événements sensationnels, comme d'ailleurs dans le reste de la Romandie. Les grandes activités diplomatiques étant au repos, il a fallu attendre la fin du mois pour voir arriver les délégations française et égyptienne cherchant à renouer, sur le plan économique et commercial, les relations totalement coupées par « l'affaire de Suez ». Ces pourparlers mis à part — qui furent d'ailleurs loin de passionner l'opinion publique — l'attraction estivale fut un nouveau vol d'or commis entre Orly et Cointrin. Il semble que ce trajet soit parcouru par un nombre considérable de lingots, et qu'il y ait assez souvent des gens peu intéressants qui se trouvent parfaitement renseignés sur ces voyages de métal précieux. En attendant, ces quelque 60.000 francs (suisses) d'or en barres, mystérieusement envolés, viennent s'ajouter au vol (aïe !) précédent qui, lui, dépassait, sauf erreur, les 200.000. Dans les deux cas, malgré l'intervention des polices, gendarmeries, douanes et organes de surveillances divers et multiples, on n'a toujours que de présumés coupables (pour le premier cas) et des soupçons vagues (pour le second). MM. les monten-l'air s'en paient décidément de belles tranches...

NEUCHATEL.

Pas de vol d'or dans la sereine république, mais de vastes manifestations, aussi spectaculaires que gastronomiques, pour fêter le tricentenaire de la Métropole horlogère, à savoir La Chaux-de-Fonds. Comme elles ne font que débiter à l'heure où je vous écris, je ne saurais vous en donner un reflet exact, mais l'expérience que j'ai des réceptions dans le « Haut », me permet de vous assurer que tout a été très réussi, et que personne n'a eu faim — ni soif...

Pendant que j'en suis au pays des chevrons, que je vous narre un petit fait divers qui n'a pas eu les honneurs de la presse internatio-

nale, mais auquel j'ai assisté par le plus grand des hasards et qui m'a paru fort amusant. Le « Cygne », l'une des petites unités de la C^{ie} de Navigation sur les Trois Lacs, s'est ensablé dans le port de Cudrefin. Le dépannage a été une opération hautement spectaculaire, qui a duré de 18 à 22 heures et a été suivi par un nombreux public, toujours plus gouguenard à mesure que les opérations se poursuivaient. On a commencé par essayer de tirer le « Cygne » de sa fâcheuse position en utilisant un tracteur. Les câbles ont sauté au premier essai, et le tracteur a failli passer au lac. Une heure plus tard, une grosse unité de la flotte, demandée par fil à Neuchâtel, arrivait sur les lieux et essayait de dégager son petit frère en faisant marche arrière. Peine perdue. Pendant que les « experts » discutaient de la marche à suivre, le vent poussa le gros bateau à aubes en travers du port (qui n'est vraiment pas grand), si bien qu'il fallut une bonne heure de coups de gaffes et de manœuvres délicates pour le remettre dans la bonne ligne, avant qu'il n'aille faire un vaste demi-tour au large. Après quoi, revenant en marche arrière, le bateau sauveteur s'approcha aussi près que possible de l'autre, mais, les ordres étant transmis « molto adagio », vint finalement cogner contre la poupe de celui qu'il devait secourir. Après une autre conférence, suivie de nouvelles manœuvres, on réussit à amarrer les câbles... qui ne résistèrent pas à un nouvel effort de traction. Il fallut tout reprendre au début pour que l'opération, finalement, réussisse.

Du « Cygne » ensablé était descendue une Française qui, fort éfrayée par les événements, s'était écriée : « Il faut appeler le génie ! » Le mot fut ressorti trois heures plus tard, au moment où les câbles sautèrent pour la seconde fois, et il eut beaucoup de succès.

VAUD.

Lausanne a pris son visage d'été et, pour essayer de résister à la concurrence des innombrables belles étrangères que le tourisme déversait sur la ville, les Lausannoises se sont faites plus jolies encore — ce

qui n'était pas pour déplaire à ceux qui avaient « oublié » de partir en vacances. A part les stages aux terrasses des cafés et sur les ponts d'où la vue plonge sur d'innombrables chantiers, les Lausannois n'ont rien fait de particulier. On sent la proximité du Comptoir Suisse, qui battra son plein lorsque vous me lirez, et qui sera plus grand et plus beau que les précédents, forcément. La campagne a « rentré » de superbes moissons, mais les vergers ont été, eux aussi, victimes des gels printaniers. Dans les vignobles, on n'est pas très optimiste pour l'instant mais, l'espoir étant ancré au cœur du vigneron plus profond que partout ailleurs, on compte sur un septembre ensoleillé. Car le dicton dit : « Septembre fait la qualité », et l'on a souvent vu de « petits » étés suivis d'automnes splendides.

JURA.

Je terminerai sur ce « canton de cœur », car nous avons beaucoup parlé de Fribourg ces derniers temps, en vous donnant deux nouvelles importantes — pour les Jurassiens : les séparatistes jurassiens viennent de lancer une initiative constitutionnelle proposant de consulter l'ensemble des Bernois sur le principe même d'une possible séparation. L'affaire paraît peut-être un peu compliquée, mais c'est tout de même la concrétisation des efforts du mouvement séparatiste. Un proche avenir nous dira ce qu'il en est — et notamment (c'est la principale question) si le gouvernement bernois estime que cette initiative peut être prise en considération.

Deuxième point : Le Département militaire fédéral vient de publier un projet d'installation en Ajoie d'une place d'armes pour blindés — cette place qu'il cherche dans toute la Suisse depuis quatre ou cinq ans. Là aussi, il faudra « voir venir », mais le seul fait que les autorités fédérales aient annoncé la chose officiellement laisse présager qu'elles sont sûres de leurs arrières — c'est-à-dire à peu près certaines que les propriétaires des domaines touchés accepteront de les vendre à la Confédération.

Jean-Pierre NICOD.